



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Centre-Val de Loire | 2011

Tours – Tramway (1^{re} ligne), Centre de maintenance, parking-relais

Fouille préventive (2011)

Jean-Marie Laruaz



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37800>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Marie Laruaz, « Tours – Tramway (1^{re} ligne), Centre de maintenance, parking-relais » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 31 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37800>

Ce document a été généré automatiquement le 31 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Tours – Tramway (1^{re} ligne), Centre de maintenance, parking-relais

Fouille préventive (2011)

Jean-Marie Laruaz

- 1 Les fouilles du tramway apportent un lot d'informations considérables sur l'occupation d'un petit secteur du plateau de Tours nord à la fin de l'âge du Fer. Elles éclairent plus généralement sur les rythmes d'occupation de la campagne tourangelle. Les vestiges, compris entre la Préhistoire ancienne et le XI^e s. apr. J.-C., illustrent diverses formes d'occupation du sol plus ou moins développées. Dans ce contexte, le mauvais état de conservation général des structures et du mobilier n'en est que plus déplorable.
- 2 Ces découvertes illustrent les modalités de l'habitat en territoire turon, et éclairent sous un jour nouveau la question des terroirs et de la propriété. Néanmoins, ces questions dépassent le cadre de cette fouille. Les discussions induites ont conduit à la création d'un groupe de recherche. C'est donc désormais l'ensemble du plateau de Tours nord qui servira de support à ces réflexions.
- 3 En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'établir un lien entre les productions (métallurgiques par exemple) des nombreuses fermes de ce plateau, dont celles du tramway, et l'agglomération ouverte de Clocheville. Néanmoins, les indices convergent petit à petit. La spécialisation des activités (réduction/épuration/forges), mise en évidence à l'occasion des fouilles du tramway, constitue désormais un argument important. La relation avec les deux *oppida* voisins, reste malheureusement inabordable en raison de données beaucoup trop lacunaires.
- 4 Au terme de cette recherche, un certain nombre de recommandations peuvent être formulées pour le bon déroulement des fouilles d'établissements ruraux gaulois à venir. Ces recommandations sont valables pour le secteur du plateau de Tours nord, mais aussi dans le territoire turon en général.
- 5 Il n'est pas inutile de rappeler qu'il est souhaitable de prélever l'intégralité du mobilier, même les déchets liés à la métallurgie et la terre cuite, et pas seulement d'échantillonner ces matériaux. Les pierres et la terre cuite doivent être soigneusement

triées, afin de prélever les objets et fragments d'objets qui peuvent prendre diverses formes (torchis, pesons, broyon, lisseur, fragments de meules...). Les indéterminés peuvent être rejetés après le tri, tout en conservant l'information relative à leur poids, leur matière, leur état (brûlé ou pas), et leur position en vue d'une cartographie ;

- 6 Il paraît ensuite judicieux que les futures équipes s'enquière de rechercher du minerai à l'état natif à l'occasion des travaux mécanisés. En effet, la multiplication des points d'information devrait permettre, à terme, d'offrir une forme de traçabilité, afin de mieux cerner les réseaux, et de mieux comprendre la chaîne opératoire de l'activité métallurgique. Dans cette optique, un choix des déchets liés à cette activité et ces prélèvements de minerai doivent faire l'objet d'analyses physico-chimique ;

Fig. 1 – Vue aérienne des fouilles réalisée dans le cadre de l'aménagement de la première ligne de tramway



INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfrI0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtALyAYkKV64>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2011

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJ0ogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOf7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

AUTEURS

JEAN-MARIE LARUAZ

Conseil général d'Indre-et-Loire